Rapport annuel 2017

Municipalité régionale de comté de D'Autray

Table des matières

MOT DU PRÉFET 3

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 4

CONSEIL DE LA MRC 5

SERVICE ADMINISTRATIF 8

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION 9

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT 10

DÉVELOPPEMENT CULTUREL 12

INGÉNIERIE ET COURS D'EAU 14

SERVICE ENVIRONNEMENT 15

ÉVALUATION FONCIÈRE 18

COUR MUNICIPALE 19

SERVICE DE TRANSPORT 21

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 23

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'AUTRAY 27

Mot du préfet

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel exposant les activités de la MRC pour l'année 2017.

L'année 2017 a été une année de transition au niveau de la direction générale de même que pour le service d'aménagement du territoire et le service de développement économique (Développement Économique D'Autray).

Au mois de janvier 2017, M. Bruno Tremblay a pris la relève de Mme Danielle Joyal à la direction générale de la MRC. Madame Joyal demeure au sein de l'équipe comme directrice générale adjointe avec un horaire réduit, le tout dans le cadre d'un processus de retraite progressive. D'autre part, monsieur Tremblay a délaissé ses responsabilités de directeur du service de développement économique; ces dernières sont assumées depuis le mois de janvier 2018 par Mme Mélissa Lapierre. M. Jean Hubert assume depuis la même date, la direction du service d'aménagement, rôle qui était jusqu'alors occupé par monsieur Tremblay.

Cette transition s'est très bien déroulée, assurant ainsi un cheminement des différents dossiers sans accroc pour le plus grand bénéfice de la population d'autréenne.

À nouveau, la MRC de D'Autray s'est démarquée cette année sur le plan culturel en méritant le prix *Coup de cœur* remis par Culture Lanaudière lors des Grands prix Desjardins de la culture. Cet honneur témoigne de la vitalité culturelle dans la MRC et de la qualité de ses artistes et artisans.

Les communications sont de plus en plus au centre de nos activités quotidiennes et sont indispensables pour le développement de nos communautés. C'est la raison pour laquelle la MRC de D'Autray a déposé deux demandes de subvention en 2017 afin que la population et les entreprises du territoire aient un meilleur accès au service Internet haute vitesse. Il s'agit d'un investissement de plus de 4 millions de dollars qui bénéficiera principalement aux communautés les plus dévitalisées de la MRC.

Le printemps 2017 a été marqué par les inondations printanières dans plusieurs municipalités. Lors de ces événements, nous avons pu constater la grande solidarité qui unit la population de la MRC. Les exemples d'entraide ont été très nombreux. Je suis particulièrement fier du dévouement des pompiers du service de sécurité incendie de la MRC qui ont travaillé sans relâche pour assurer la sécurité des populations touchées.

Dans la foulée des élections municipales de 2017, le Conseil de la MRC a accueilli cinq nouveaux maires ou mairesses. J'en profite pour leur souhaiter la bienvenue et saluer leur implication au bénéfice de leurs concitoyens.

Je termine en remerciant les élus de la MRC de D'Autray de même que les employés pour leur appui et leur altruisme.

Bonne lecture!

Gaétan Gravel, préfet

Mot du directeur général

C'est avec un grand plaisir que je vous présente ce rapport annuel 2017. D'autant plus qu'il s'agit de ma première année à la direction de la MRC de D'Autray.

Outre le changement à la direction de la MRC, il faut mentionner les nouvelles responsabilités assumées par M. Jean Hubert et Mme Mélissa Lapierre. Monsieur Hubert dirige depuis janvier 2018, le service d'aménagement de la MRC. Il travaille au sein de ce service depuis plus de dix ans. De son côté, madame Lapierre est maintenant à la tête de Développement Économique D'Autray (DÉA), le service de développement économique de la MRC. Madame Lapierre travaille dans le domaine depuis plusieurs années, notamment au sein de la MRC de D'Autray.

Plusieurs dossiers ont marqué l'année 2017. On peut mentionner la poursuite de la réorganisation du transport en commun régional dans la voie de l'abolition du Conseil régional de transport de Lanaudière en 2016. Il s'agit là d'un dossier important qui requiert une grande collaboration avec nos partenaires de la région de Lanaudière et de la région de Montréal. Toujours dans le domaine du transport en commun, la fusion du service de transport en commun local par taxibus pour les territoires des municipalités de Lavaltrie et de Lanoraie, constitue une amélioration importante de service pour les usagers de ces municipalités.

Après l'entrée en vigueur de son plan de gestion des matières résiduelles, la MRC de D'Autray a procédé à une acquisition de compétence relative à la gestion des matières résiduelles putrescibles. Cela marque une étape importante dans la réduction des matières résiduelles vouées à l'enfouissement. La valorisation des matières résiduelles putrescibles est un défi qui se poursuivra au cours des prochaines années.

Le service d'ingénierie a accompli beaucoup de travail relativement à l'entretien des cours d'eau, la gestion des barrages, mais également dans l'important dossier relatif à la confection du *Plan d'intervention en infrastructures routières municipales*. Ce plan d'intervention permettra à terme de bonifier les subventions du gouvernement du Québec pour l'amélioration du réseau routier des municipalités.

D'autre part, il est important de souligner le travail accompli par les membres du service de sécurité qui ont été très actifs durant les inondations ayant touché la municipalité de Mandeville et les municipalités riveraines du fleuve Saint-Laurent durant les mois d'avril et de mai.

Je termine en insistant sur la fierté que j'éprouve d'être à la direction d'une équipe d'employés qui fait preuve d'autant de dynamisme et de professionnalisme.

Bonne lecture!

Bruno Tremblay, directeur général

Le Conseil de la MRC de D'Autray, composé du préfet, M. Gaétan Gravel, également maire de la Ville de Saint-Gabriel, des maires de chacune des quatorze (14) autres municipalités locales et du représentant de la Ville de Saint-Gabriel, a tenu en 2017, 10 séances régulières. Au cours de ces séances, 363 résolutions ont été adoptées, correspondant à autant de décisions, orientations ou prises de position du Conseil de la MRC.

Afin de faciliter la gestion administrative de la MRC, le Conseil de la MRC a institué le comité administratif de la MRC, organe décisionnel constitutif de la MRC, qui est composé du préfet, du préfet suppléant et de trois autres maires. Les séances du comité administratif sont également publiques. Outre ces séances décisionnelles, les maires ou autres représentants municipaux de la MRC sont nommés par le Conseil de la MRC sur divers comités ou organisations.

Ci-dessous sont listées les personnes ayant occupé ces postes.

REPRÉSENTANTS DE LA MRC SUR LE CONSEIL ET DIVERS COMITÉS

Conseil de la MRC

M. Gaétan Gravel, préfet, maire de la Ville de Saint-Gabriel;
M. Richard Giroux, maire de Sainte-Geneviève-de-Berthier et préfet suppléant
M. Jean Claude Gravel, maire de Lavaltrie
Mme Francine Bergeron, mairesse de Mandeville;
M. François Drainville, maire de La Visitation-de-l'Île-Dupas;
M. Gérard Jean, maire de Lanoraie;
M. Jacques Patry, maire de Saint-Barthélemy;
M. Denis Gamelin, maire de Saint-Cléophas-de-Brandon;
M. Bruno Vadnais, maire de Saint-Cuthbert;
M. Yves Germain, maire de Saint-Didace;
Mme Manon Rainville, mairesse de Saint-Gabriel-de-Brandon;
M. Jean-Luc Barthe, maire de Saint-Ignace-de-Loyola;
M. Guy Paradis, maire de Saint-Norbert (jusqu'à mars 2017);
M. Michel Lafontaine, maire de Saint-Norbert (à partir de mai 2017);
M. Mario Houle, maire de Sainte-Élisabeth;
Mme Suzanne Nantel, mairesse de Berthierville;
M. Yves Morin, représentant du préfet et conseiller de la Ville de Saint-Gabriel.

Comité administratif de la MRC

M. Gaétan Gravel
M. Richard Giroux
Mme Suzanne Nantel
M. Yves Germain
M. Bruno Vadnais

Bureau des délégués de comté (cours d'eau inter-MRC)

M. François Drainville
M. Gaétan Gravel
M. Bruno Vadnais

COMITÉS CRÉÉS EN VERTU D'UNE LOI

Comité de sécurité publique - Loi sur la police L.R.Q., c. P-31.1

M. Gaétan Gravel
M. Richard Giroux
Mme Suzanne Nantel
M. Jean Claude Gravel

COMITÉS CRÉÉS EN VERTU D'UNE LOI (SUITE)

Comité consultatif agricole - Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles L.R.Q., P-41.1

M. François Drainville
M. Mario Houle
M. Michel Désy
M. Claude Houle
M. Éric Tranchemontagne
M. Gilles Côté

Comité consultatif en matière de développement économique de la MRC de D'Autray - Loi sur le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation L.R.Q., C. M-30.01

M. Jean Claude Gravel, président
M. Gaétan Gravel
Mme Suzanne Nantel
M. Mario Houle
M. Bruno Vadnais
Mme Lisette Chagnon
M. Michel Fafard
M. Jacques Rainville
Mme Lisette Falker
M. Philippe Cyr-Pelletier
M. Jacques Chevrette

OBSERVATEURS
Mme Audrey Boisjoly
M. Stéphane Gaudet
Mme Manon Bonin

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière - Loi sur les Forêts L.R.Q., C F-4.1

M. Yves Morin
M. Yves Germain, substitut

Conseil régional de transport de Lanaudière - Décret du gouvernement # 1007-2002

M. Gaétan Gravel (CE, CA)
M. Gérard Jean (CA)
M. Jean-Luc Barthe (CA substitut)

COMITÉS CRÉÉS PAR LA MRC

Comité consultatif de transport

M. Gaétan Gravel
M. Denis Gamelin (substitut du représentant municipal)
M. Pascal Tremblay
M. Daniel Valois
Mme Huguette Émond
M. René Fafard
M. Gaétan Perreault
Mme Karine Courchesne
M. Pierre Marois
Mme Stéphanie Mousseau

Comité sur les finances

M. Jean-Luc Barthe, président
Mme Francine Bergeron
M. Jean Claude Gravel
M. Yves Germain

Comité Évaluation foncière

Mme Suzanne Nantel
M. Gérard Jean
M. Jean Claude Gravel
M. Jean-Luc Barthe
M. Bruno Vadnais

Comité de conformité et d'aménagement

Mme Francine Bergeron
M. Richard Giroux
M. Mario Houle

COMITÉS CRÉÉS PAR LA MRC (SUITE)

Comité Projets structurants

M. Gaétan Gravel
Mme Francine Bergeron, substitut
M. Jean-Luc Barthe
M. Bruno Vadnais, substitut
M. Jean Claude Gravel
M. Gérard Jean, substitut
Mme Josée Castonguay
Mme Marcelle Konan, substitut
Mme Pascale Coutu
M. Réal Chevrette, substitut
Mme Danielle Joyal
M. Bruno Tremblay
Mme Joelle Paiement

Comité Environnement

M. Gérard Jean
M. Bruno Vadnais
M. Jean-Luc Barthe
Mme Francine Bergeron
M. Yves Germain
M. Yvon Mousseau
Mme Mélanie Messier
Mme Vicky Violette
M. Jean-Claude Charpentier
M. Gaétan Bayeur
M. Robert Pufahl, substitut

Comité sécurité incendie

M. Jean Claude Gravel, président
M. Mario Houle
M. Jacques Patry
M. Gérard Jean
Mme Jacinthe Leduc
M. Jacques Martin
M. Gérald Toupin
M. Sylvain Gagnon
M. Yves Morin
Mme Suzanne Nantel
M. Michel Cousineau
M. Richard Giroux
M. Jean-Luc Barthe

Comité sécurité incendie élargi

Mme Manon Rainville

Comité culturel

M. Bruno Vadnais, président
Mme Jacinthe Brissette
Mme Isabelle Fontaine
M. Michel Saint-Laurent
M. Jean-Sébastien Martin
Mme Sergine Bouchard
Mme Carole Courtois
M. Réal Chevrette
Mme Hélène Blondin

Comité informatique et fibre optique

M. Denis Gamelin
M. Guy Paradis
M. Gérard Jean
Mme Manon Rainville
M. Richard Giroux
M. Jean Luc Barthe

Comité d'investissement commun

M. Jean Claude Gravel
M. Mario Houle
M. Daniel Blais
M. Roch Rivest
M. Stephen Doucet
M. Jimmy Mondor
M. Claude Leclerc

Comité analyse STA

M. Yves Therrien
Mme Marie-Claude Laporte
M. Michel Fafard

REPRÉSENTANTS DE LA MRC AUPRÈS DE DIVERSES ORGANISATIONS

Zone d'intervention prioritaire du Lac Saint-Pierre

M. François Drainville
M. Alain Deguise
M. Jean-Luc Barthe (substitut)

Comité de bassin versant de la Zone Bayonne

M. Mario Houle
M. Guy Paradis
M. Gaétan Bayeur

Aire faunique communautaire du Lac Saint-Pierre

M. Jacques Patry

Comité de vigilence du lieu d'enfouissement technique

Mme Suzanne Nantel

Carrefour Jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette

M. Jean Claude Gravel

Comité de bassin versant de la rivière L'Assomption

M. Gérard Jean

Comité d'admission en transport adapté

M. Denis Bellerose
Mme Josianne Marchand (substitut)

Corporation Loisir et Sport Lanaudière

M. Gérard Jean
Mme Sergine Bouchard (substitut)

AGIR Maskinongé

M. Yves Morin
M. Yves Germain (substitut)

SEPAQ et Comité d'action local du parc Mastigouche

M. Jean-Claude Charpentier
M. Jacques Martial

Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière

M. Richard Giroux

Culture Lanaudière

M. Gaétan Gravel

Lanaupôle Fibres

M. Bruno Tremblay

Table de gestion intégrée des ressources du territoire

Mme Francine Bergeron
M. Jean Hubert

Service administratif

Les services administratifs sont dirigés par Mme Chantal Robillard, qui est également secrétaire-trésorière adjointe, responsable de la trésorerie. L'équipe du service administratif se compose des personnes suivantes : Mmes Karine Belhumeur et Carole Désy, techniciennes comptables, Karine Trudeau, agente à la comptabilité et Mme Diane Jarbeau, réceptionniste.

Le service administratif est responsable de la gestion financière et administrative de la MRC de D'Autray. Outre les travaux relatifs à la comptabilité et au contrôle financier et budgétaire, le service assure les charges suivantes : administration des services aux employés (paie et ressources humaines, administration des bénéfices sociaux et des politiques de travail), vente pour défaut de paiement des taxes, gestion des bâtiments, accueil et réception, production ou participation à la production de divers rapports et redditions en lien avec les subventions reçues. Les organismes envers qui les rapports de reddition de comptes ont été produits sont les suivants : MCC, MTQ, CRE, Recyc-Québec, MAMOT, Pacte rural, FDT, SHQ, Emploi Québec, etc.

Les objectifs 2017 du service administratif furent rencontrés, soit pour finaliser la simplification du traitement de la facturation et modifier nos outils de travail (fichiers Excel, suivis, projets comptables); créer des écritures comptables pour les suivis mensuels des fonds FLI et FLS; se maintenir à jour dans les opérations comptables et financières et ainsi améliorer le support aux directeurs de services; poursuivre l'amélioration du support aux employés et aux directeurs de services. Ces optimisations figurent dans notre volonté d'une constante amélioration.

Les données suivantes viennent quantifier le volume des opérations comptables et financières du service administratif de la MRC.

DONNÉES RELATIVES AU SERVICE DE LA COMPTABILITÉ

	TOTAL
Nombre d'employés permanents (incluant élus)	97
Nombre d'employés temps partiel (pompiers)	118
Nombre de paies émises	7 275
Nombre de factures émises	1 194
Nombre de journaux traités résultant des factures émises	12
Nombre d'encaissements	134
Nombre de journaux résultant des encaissements	127
Nombre de factures payées	3 628
Nombre de chèques émis	2 809
Nombre de journaux traités résultant des chèques émis	127
Écritures comptables	369
Nombre de comptes bancaires à gérer	7

Le service des technologies de l'information (TI) fonctionne grâce à une entente intermunicipale entre la MRC de D'Autray et la Ville de Lavaltrie. Cette approche assure une coordination dans la création de projets régionaux pour les municipalités locales. Le service est dirigé par M. David Morin (à l'emploi de la Ville de Lavaltrie). Le service est composé de M. Martin Dufresne, technicien en informatique et chef d'équipe à l'emploi de la Ville de Lavaltrie, Mme Francine Deschênes, technicienne en informatique et téléphonie IP et M. Bruno Perrin, technicien en informatique.

L'année 2017 a été riche en changements technologiques. À la suite de l'acquisition d'une nouvelle compétence en infrastructures technologiques, le service des TI a procédé à la virtualisation et la régionalisation des serveurs des municipalités ainsi que la gestion des sauvegardes. Le changement de la téléphonie IP vers une approche hébergée fut un second projet majeur au courant de l'année. Le troisième projet d'importance fut le rehaussement des commutateurs entre les hôtels de ville et la MRC. Dans le cadre d'une meilleure accessibilité au réseau Internet, la MRC a obtenu une importante subvention des gouvernements du Canada et du Québec afin de construire un nouveau réseau de fibres optiques. Le projet évalué 4,7 M$ permettra de déployer plus de 200 km de fibres optiques au bénéfice des citoyens. Parallèlement à ce nouveau réseau, la MRC continue le développement de son réseau actuel de fibres, avec les partenaires régionaux dont : Satelcom, Fleet, ELPC, Xittel et la Coop Télécom de Lanaudière.

Le service des TI a participé à de nombreux projets municipaux, dont des déménagements d'édifices, les élections municipales, la régionalisation d'un logiciel de gestion des mesures d'urgence, l'acquisition de matériel technologique et différents projets Web. Dans le cadre du soutien technique, le service a effectué 816 demandes de service auprès des municipalités ainsi que 795 appels de soutien technique. En conséquence, les employés ont répondu à plus de 1 611 appels de soutien. Il s'agit d'une croissance de 7 % par rapport à 2016.

Rencontres :

Techniques : 38, **de coordination :** 42, **de service TI :** 8, **des DG de la MRC :** 2, **statutaire DG de Lavaltrie :** 12, **CS :** 6.
La direction des TI a assuré une présence de 1 à 2 jours par semaine à la MRC.

DEMANDES DE SERVICE ET INCIDENTS - EXPLOITATION DE LA FIBRE OPTIQUE

MUNICIPALITÉS	INTERVENTIONS DU SERVICE T.I.		CITOYENS ET ENTREPRISES UTILISANT LA DORSALE DE FIBRES INTERNET (TOUS LES FOURNISSEURS)			
	DEMANDES DE SERVICE	INCIDENTS	PAR FIBRE OPTIQUE	PAR MICRO-ONDES	TÉLÉPHONIE COMMERCIALE	TÉLÉPHONIE RÉSIDENTIELLE
Saint-Ignace-de-Loyola	15	15	0	94	2	29
La Visitation-de-l'Île-Dupas	7	4	0	20	1	2
Sainte-Geneviève-de-Berthier	20	12	1	34	1	5
Berthierville	29	29	13	161	45	46
Lanoraie	26	52	88	12	2	0
Lavaltrie	333	281	1	16	0	0
Saint-Barthélemy	20	14	2	56	3	12
Saint-Cuthbert	7	9	0	121	2	21
Saint-Norbert	11	19	0	165	2	29
Saint-Gabriel-de-Brandon	26	5	30	0	0	0
Ville de Saint-Gabriel	6	19	0	0	0	0
Mandeville	12	5	0	0	0	0
Sainte-Élisabeth	9	4	0	40	1	7
Saint-Cléophas-de-Brandon	5	3	20	37	0	0
Saint-Didace	9	1	0	5	0	0
MRC de D'Autray	263	320	4	0	0	0
CSCB	31	9	0	0	0	0
Extérieur de la MRC			0	49	0	10
TOTAL EN 2017	**829**	**801**	**159**	**810**	**59**	**161**
TOTAL EN 2016	**715**	**791**	**126**	**797**	**58**	**187**

Au printemps 2017, l'équipe du service de l'aménagement et des programmes d'aide à la rénovation a déménagé dans les anciens locaux qu'occupait la SADC, situés dans l'aile est de la bâtisse de la MRC de D'Autray.

M. Jean Hubert assure la direction des services de l'aménagement et des programmes d'aide à la rénovation. L'équipe se compose des personnes suivantes : M. Benjamin Jaffelin, inspecteur ; M. Michel Bradner, inspecteur ; M. Mathieu Perreault, inspecteur ; Mme Marie-Ève Samson, inspectrice ; M. Francis Gaudet, inspecteur et technicien en aménagement ; Mme Claudine Fraser, technicienne en inspection ; Mme Johanne Sylvestre, géomaticienne ; Mme Christine Petitclerc, géomaticienne ; Mme Suzy Privé, agente administrative et Mme Danyelle Lemire, agente à l'administration.

Le service de l'aménagement prend en charge les activités reliées au suivi et à la révision du schéma d'aménagement, à l'administration des programmes d'aide à la rénovation et à l'émission des permis et certificats en urbanisme et environnement pour dix des quinze municipalités de la MRC.

SUIVI DES DOSSIERS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les faits saillants reliés au suivi des dossiers d'aménagement du territoire et à la révision du schéma d'aménagement sont les suivants :

- Participation à la Table de gestion intégrée des ressources du territoire, comité responsable du suivi des coupes en terre publique;
- Participation aux travaux relatifs à l'étude hydrologique et hydraulique sur la révision des cotes de crues du fleuve Saint-Laurent;
- Suivi des modifications législatives relatif au plan de conservation des milieux humides et hydriques;
- Démarrage du plan de développement de la zone agricole (PDZA);
- Participation aux travaux relatifs à la demande de subvention pour le déploiement d'un réseau de fibres optiques;
- Participation aux travaux relatifs à l'étude sur le potentiel de développement industriel dans le secteur de Berthier;
- Suivi du protocole d'entente sur les tourbières du delta de Lanoraie;
- Confection du schéma d'aménagement de remplacement :
    - o Stratégie de gestion de l'urbanisation;
    - o Zones de mouvement de terrain;
    - o Confection d'un plan de gestion du littoral.

ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS EN URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Les municipalités suivantes ont utilisé les services de la MRC pour émettre les permis et certificats en urbanisme et environnement : Saint-Ignace-de-Loyola, La Visitation-de-l'Île-Dupas, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Berthierville, Saint-Norbert, Ville de Saint-Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon, Sainte-Élisabeth, Saint-Cléophas-de-Brandon, Saint-Didace et Mandeville.

Le tableau ci-dessous dénombre les permis et certificats émis par le service pour l'ensemble des municipalités utilisatrices.

PERMIS	NOMBRE		VALEUR	
	2016	2017	2016	2017
Constructions neuves	89	88	15 595 800 $	17 527 207 $
Agrandissement, rénovation, bâtiments accessoires	737	782	24 035 819 $	24 103 479 $
Lotissement-morcellement	67	71		
Puits	41	33		
Enseignes	32	34		
Installations septiques	128	118		
Divers	230	229		
TOTAL	**1 324**	**1 355**	**39 631 619 $**	**41 630 686 $**

La MRC est mandataire de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour livrer les programmes d'aide à la rénovation domiciliaire. En vertu de cette entente, la MRC gère deux programmes : RénoRégion et le Programme d'adaptation des domiciles à l'intention des personnes handicapées (PAD). La MRC s'est vu attribuer par la SHQ une enveloppe budgétaire annuelle, ce qui détermine le nombre de dossiers pouvant être traités.

Le nombre de dossiers traités et les montants de subvention accordés en 2016 sont énumérés au tableau suivant :

PROGRAMMES DE RÉNOVATION

MUNICIPALITÉS	RÉNORÉGION				PAD				TOTAL	
	ATT	REF	ACC	SUBVENTION	ATT	REF	ACC	SUBVENTION	SUBVENTION	COÛT DES TRAVAUX
Berthierville	0	0	2	13 419 $	0	0	1	16 000 $	29 419 $	41 647 $
Lanoraie	0	0	3	21 951 $	0	0	1	23 000 $	44 951 $	46 302 $
La Visitation-de-l'Île-Dupas	0	0	1	12 000 $	0	0	1	10 841 $	22 841 $	27 232 $
Mandeville	0	0	5	52 894 $	0	0	0	0	52 894 $	62 538 $
Saint-Barthélemy	0	0	3	36 000 $	0	0	1	29 031 $	65 031 $	71 584 $
Saint-Cléophas-de-Brandon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Cuthbert	0	0	1	12 000 $	0	0	1	9 977 $	21 977 $	26 258 $
Saint-Didace	0	0	3	26 061 $	0	0	0	0	26 061 $	31 996 $
Sainte-Élisabeth	0	0	0	0	1	0	1	14 489 $	14 489 $	14 489 $
Sainte-Geneviève-de-Berthier	0	0	0	0	0	0	1	7 300 $	7 300 $	7 300 $
Saint-Gabriel-de-Brandon	0	0	8	86 698 $	0	0	1	19 275 $	105 973 $	124 602 $
Saint-Ignace-de-Loyola	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Norbert	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ville de Lavaltrie	0	0	0	0	1	4	1	13 422 $	13 422 $	13 422 $
Ville de Saint-Gabriel	0	0	1	12 000 $	0	0	0	0	12 000 $	13 422 $
TOTAL	**0**	**0**	**27**	**273 023 $**	**2**	**4**	**9**	**143 335 $**	**416 358 $**	**480 792 $**

ATT : dossiers en attente *REF : dossiers refusés* *ACC : dossiers acceptés*

PRIX COUP DE CŒUR DES GRANDS PRIX DESJARDINS DE LA CULTURE

En 2017, la MRC a remporté le prix *Coup de coeur* remis par Culture Lanaudière dans cadre des Grands prix Desjardins de la culture.

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC | SUIVI DES PROJETS

En 2017, la MRC a complété les projets issus de la 3e entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications. L'entente totalisait un montant de 60 000 $ financé selon un partage de 50 % MRC et 50 % MCC. Cette entente a pour but de poursuivre la mise en œuvre de la politique culturelle de la MRC de D'Autray.

Voici les principaux projets contenus dans cette entente, de même qu'un sommaire des actions réalisées :

Objectif 1 : Identifier les savoirs, les pratiques et les techniques traditionnelles locales.

Mise en place du projet *Pour la suite du geste, rassemblons-nous !* Le projet sur les pratiques traditionnelles a eu un franc succès et d'énormes retombées :

Plus de 75 actions / plus de 2 000 personnes touchées / plus de 60 savoir-faire et porteurs de tradition d'identifiés / 16 ateliers de transmission / 2 événements rassembleurs / 2 expositions / 1 concours / 3 séances de consultation / 2 séances de présentation 4 films / 3 textes / 6 entrevues et guides d'écoute / 1 article / 3 conférences de presse / diverses activités de communication 8 communiqués / 6 capsules d'invitation / 16 résolutions / documentation de toutes les activités en photos / et plus...

Objectif 2 : Effectuer une étude de potentiel archéologique et réaliser des sondages au site de cap de la Victoire de Saint-Ignace-de-Loyola.

L'ensemble du projet archéologique est monté, soit la recherche historique et urbanistique; il ne reste que l'étape de la mise en œuvre terrain. Celle-ci sera réalisée au cours de l'été 2018.

Objectif 3 : Réaliser des ateliers de médiation artistique dans des lieux non conventionnels de diffusion de la culture.

Plusieurs activités de médiation culturelle ont eu lieu favorisant la mise en place de nouveaux partenariats sur l'ensemble du territoire d'autréen : ateliers de danse au Café culturel de la Chasse-galerie et à la Galerie d'art Yves Louis-Seize; ateliers de médiation par l'artiste Yolande Harvey; une chorale développée par la Maison des jeunes de Lavaltrie; conférences organisées par le Cercle de Fermières de Saint-Norbert; activités lors de l'Hommage Réjean Ducharme.

Objectif 4 : Mettre en place une table d'échanges et de réflexion réunissant les 13 bibliothèques de la MRC de D'Autray.

La Table est effectivement en place avec les 13 coordonnatrices des bibliothèques du territoire. De plus, une exposition sur les pratiques traditionnelles a été développée et est présentement en circulation dans chacune des bibliothèques. Il s'agit du coffre des savoir-faire qui contient des projections vidéo et de la documentation sur trois pratiques traditionnelles. Un club de lecture de nos bibliothécaires a été mis en place et leurs commentaires sur différents livres sont publiés sur le blogue culturel Le D'Autréen.

Objectif 5 : Augmenter l'accessibilité, pour les citoyens et pour les acteurs culturels, des outils de promotion de la culture déjà en place par l'utilisation du numérique.

Projet communication : création et développement du blogue Le D'Autréen, un nouveau blogue pour la voix des citoyens (en culture) permettant la diffusion du fait culturel sur l'ensemble du territoire et d'une page Facebook. Ces nouveaux outils ont été mis en place suite à une analyse du plan de diffusion des informations culturelles au niveau de la MRC de D'Autray.

FONDS CULTURE ET PATRIMOINE

- La MRC de D'Autray réitère son engagement envers les initiatives et les évènements culturels ayant cours sur le territoire. Le Fonds Culture et patrimoine est orienté en fonction de soutenir les objectifs de la politique culturelle de la MRC.
- Total des subventions offertes : 16 000 $.

Projets soutenus : Ateliers de formation et art de la scène pour *Mandeville, une histoire, Translation- Réflexion et Fleurs d'impression* de Les Amis de la Chicot et Yolande Harvey, la programmation 2018 de la Galerie YL-S de la Ville de Saint-Gabriel, la chorale de chanteurs de la Maison des jeunes de Lavaltrie, les activités de démonstration et de transmission des savoir-faire anciens de la Maison Rosalie-Cadron de Lavaltrie.

PROMOTION ET MISE EN VALEUR

- La MRC de D'Autray continue d'administrer le portail Hexagone Lanaudière.
- Périodique culturel électronique de la MRC de D'Autray, l'Enc'arts met en valeur la vitalité culturelle du territoire et est mis en page une fois par saison (4 publications en 2016).
- La MRC continue de prendre part aux *Journées de la culture* en publiant une demi-page présentant les activités dans le journal local.
- Pour une autre année consécutive, la MRC de D'Autray a contribué au rayonnement des lieux de culte de la région en organisant les portes ouvertes des églises.

PARTENARIATS

- **Corporation du patrimoine de Berthier :** la MRC siège sur le conseil d'administration de l'organisation dont la mission est, notamment, de faire valoir les éléments faisant partie de la culture et du patrimoine du territoire de la MRC de D'Autray.
- **Conseil du patrimoine religieux du Québec :** la MRC siège sur la table régionale du Conseil du patrimoine religieux du Québec, lieu important de concertation pour le soutien financier et la mise en valeur des églises.
- **Comité culturel de la MRC :** comité consultatif en culture pour la MRC de D'Autray (huit rencontres).

PARTICIPATION À DES PROJETS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT

- La MRC accompagne et participe aux initiatives locales de développement culturel en offrant son soutien là où les comités, organismes et municipalités ont des besoins.

Crédit : Guy Charpentier

Crédit : Guy Charpentier

Photos du projet *Pour la suite du geste... rassemblons-nous!*

Crédit : Guy Charpentier

Ingénierie et cours d'eau

Les principaux mandats du service sont le génie municipal, la gestion des cours d'eau et des barrages. Ces mandats sont réalisés par M. Stéphane Allard, ingénieur et M. Anthony Massé, technicien en génie civil. Un étudiant, M. Kevin Villeneuve s'est joint à l'équipe pour la période estivale.

GÉNIE MUNICIPAL

Le service d'ingénierie a participé à plusieurs projets dans onze municipalités.

Le tableau suivant résume l'ensemble des activités :

MUNICIPALITÉ	TOTAL FACTURÉ
Lavaltrie	1 375,10 $
Lanoraie	453,80 $
La Visitation-de-l'Île-Dupas	155,40 $
Saint-Cuthbert	18 838,92 $
Sainte-Geneviève-de-Berthier	12 363,16 $
Ville de Saint-Gabriel	9 149,35 $
Saint-Gabriel-de-Brandon	13 122,25 $
Mandeville	27 825,12 $
Saint-Barthélemy	3 304,78 $
Saint-Norbert	792,64 $
Saint-Didace	10 052,61 $
Berthierville	571,58 $
TOTAL	**98 004,71 $**

GESTION DES BARRAGES ET DES COURS D'EAU MUNICIPAUX

La MRC est propriétaire et gère douze barrages situés dans les cours d'eau du ruisseau du Point-du-Jour et des rivières Saint-Jean, Saint-Antoine et Saint-Joseph. Ces barrages servent à des fins d'irrigation des terres agricoles dans les municipalités de Lavaltrie, Lanoraie, Sainte-Geneviève-de-Berthier et L'Assomption.

La MRC fait le suivi des décisions du bureau de délégués avec la MRC de Matawinie, relatives à la problématique des barrages de castors dans le secteur du lac Martial un affluent du lac Sainte-Rose. La MRC continue la gestion des obstructions de la municipalité de Saint-Barthélemy, notamment la problématique des barrages de castors.

La MRC a collaboré avec divers intervenants pour la concertation de l'entretien des cours d'eau dans le littoral du fleuve Saint-Laurent (plaine de débordement du lac Saint-Pierre) (Comité ZIP du lac Saint-Pierre, MDDELCC, FUPAL, MAPAQ, MFFP).

LISTE DES COURS D'EAU - TRAVAUX EFFECTUÉS

NOM DES COURS D'EAU	MUNICIPALITÉS	NATURE DES TRAVAUX	COÛTS
Ruisseau Point-du-Jour	Lavaltrie	Aménagement	1 188,66 $
La Traverse, branche 13	Saint-Barthélemy	Aménagement	7 796,11 $
Barrages Point-du-Jour	Lavaltrie et L'Assomption	Réparations diverses	549 $
Barrages Rivière Saint-Jean et Saint-Antoine	Lavaltrie et Lanoraie	Réparations diverses	5 820 $
Barrages Rivière Saint-Joseph	Lanoraie et Sainte-Geneviève-de-Berthier	Réparations diverses	1 701 $
TOTAL			**17 054.77 $**

Le service environnement est responsable de la gestion des matières résiduelles, de la vidange et de la mise à jour de l'inventaire des installations septiques, de l'inventaire et du suivi des émissions des gaz à effet de serre ainsi que de l'agrile du frêne.

Plus concrètement, il prépare et normalise les différents cahiers de charges nécessaires aux appels d'offres. Il compile et vérifie les données concernant l'ensemble des activités qui sont sous sa responsabilité. Il s'assure que les données transmises via le portail de Recyc-Québec sont justes, soit en le complétant pour les municipalités, soit en vérifiant les données inscrites par ces dernières. Il effectue la vérification des données et des calculs servant à verser aux municipalités leur compensation pour la collecte sélective et la subvention pour la redevance à l'élimination. Il répond aux interrogations des résidents et des municipalités concernant ses activités. Il maintient le contact avec les fournisseurs de service et s'assure que les services fournis sont conformes aux devis et aux contrats octroyés. Il développe des projets qui permettent d'améliorer les façons de faire.

Le service environnement s'occupe de la mise en oeuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et coordonne les rencontres du comité environnement. Ce service est sous la responsabilité de Guy Fradette, biologiste, épaulé d'Ève Beausoleil adjointe administrative, Manon Dépelteau adjointe administrative et conseillère en environnement et Karine Saucier, agente de communication à la gestion des matières résiduelles et conseillère en environnement. Pendant la période estivale se rajoutent à l'équipe, Charles-Étienne Raynault et Alexandre Lafrenière manoeuvres à la mesure des écumes et des boues ainsi que Gabriel Lavallée, Nancy Damphousse et Karine Saucier à la Patrouille verte.

LA PATROUILLE VERTE

La Patrouille verte est un élément central du programme d'éducation, de sensibilisation et d'information sur la gestion des matières résiduelles auprès des résidents de la MRC. En 2017, les trois patrouilleurs de la MRC ont parcouru le territoire des quinze municipalités de la MRC entre mai et octobre, effectuant près de 1200 sondages et plus de 2500 rencontres, soit en porte-à-porte, soit lors d'événements ponctuels. Les patrouilleurs profitent de ces rencontres pour récolter des données sur les connaissances des citoyens en gestion des matières résiduelles. L'analyse de ces données permet d'orienter et cibler les communications spécifiques les années suivantes.

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Dès le printemps 2017, les municipalités de Saint-Cléophas-de-Brandon et Mandeville ont débuté la distribution de composteurs domestiques. Une formation a été offerte à Saint-Cléophas-de-Brandon et a permis de distribuer 35 composteurs. À Mandeville, quatre formations ont été offertes aux citoyens et 100 composteurs ont été distribués.

Les subventions pour la redevance à l'élimination et la compensation sur la collecte sélective sont versées en partie pour la performance atteinte dans la gestion des matières résiduelles. La notion de kilogramme par habitant (kg/hab) est importante dans ces calculs. Le graphique suivant présente la performance atteinte par les municipalités pour les différentes collectes pour l'année 2017.

Il est important de noter que les calculs effectués pour obtenir les données en kg/hab dans le graphique suivant sont basés sur la somme des résidents permanents et saisonniers.

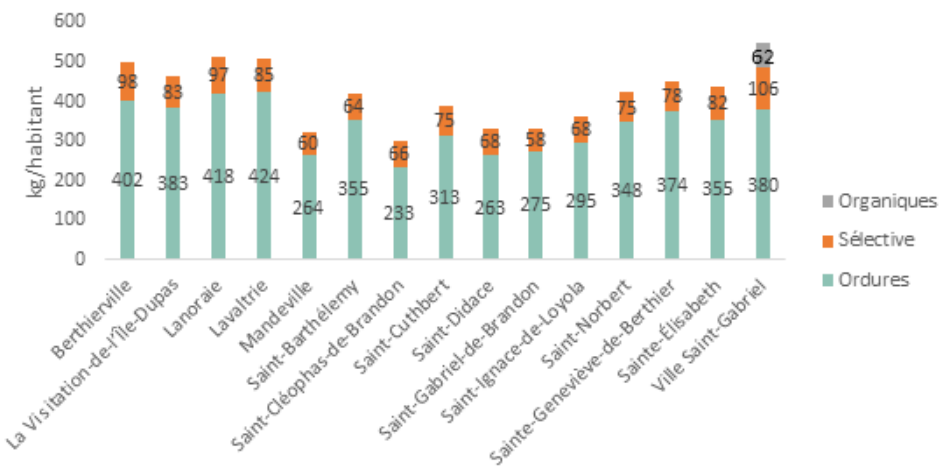

Deux parcs de récupération sont mis à la disposition des citoyens sur le territoire de la MRC. Plus les ressources sont connues, plus elles gagnent en popularité. Une augmentation de plus de 1 300 visites de D'Autréens a pu être constatée entre 2016 et 2017..

MESURAGE DES ÉCUMES ET DES BOUES DANS LES FOSSES SEPTIQUES (MEB)

Le service environnement a effectué de manière systématique des mesures dans les municipalités suivantes : La Visitation-de-l'Île-Dupas, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Lavaltrie, Saint-Cuthbert, Saint-Norbert, Saint-Ignace-de-Loyola, Mandeville et Saint-Barthélemy. Quelques mesures sont également effectuées dans les villes de Berthierville et de Saint-Gabriel pour certaines propriétés qui ne sont pas reliées au réseau d'égout. Pour la municipalité de Lanoraie, les citoyens devaient faire la demande pour obtenir le service de mesure. Des mesures ont également été effectuées sur demande dans les municipalités de Sainte-Élisabeth et Saint-Cléophas-de-Brandon; la MRC n'est cependant pas responsable des vidanges dans ces municipalités. Au final, près de 50 % des fosses mesurées ont dû être vidangées, ce qui représente une économie de 185 000 $ en frais de vidange, mais aussi une réduction des déplacements des camions. Il s'agit d'un gain environnemental non négligeable.

MESURAGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

MUNICIPALITÉS	FOSSES MESURÉES	FOSSES À VIDANGER À LA SUITE DE LA MESURE
La Visitation-de-l'Île-Dupas	200	95
Sainte-Geneviève-de-Berthier	369	217
Lanoraie	43	26
Lavaltrie	664	404
Saint-Cuthbert	391	190
Saint-Norbert	143	68
Saint-Cléophas-de-Brandon*	16	6
Saint-Ignace-de-Loyola	219	108
Saint-Barthélemy	438	234
Ville de Saint-Gabriel	6	3
Berthierville	2	1
Mandeville	1 164	459
Sainte-Élisabeth*	2	1
TOTAL	**3 657**	**1 812**

VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

La vidange des installations est coordonnée par le service environnement. Les avis de vidange, la préparation du calendrier des vidanges et tous les contacts avec les résidents sont effectués par ce service. La vidange est réalisée par des entrepreneurs sous contrat avec la MRC. Ces entreprises ont effectué la vidange des installations septiques réparties sur l'ensemble du territoire des dix municipalités pour lesquelles la MRC détient la compétence.

MUNICIPALITÉS	FOSSES VIDANGÉES
Saint-Ignace-de-Loyola	111
La Visitation-de-l'Île-Dupas	321
Sainte-Geneviève-de-Berthier	741
Lanoraie	686
Lavaltrie	485
Saint-Cuthbert	233
Saint-Norbert	133
Ville de Saint-Gabriel	3
Saint-Barthélemy	387
Mandeville	573
Berthierville	1
TOTAL	**3 674**

CALENDRIER DES COLLECTES

L'endos du calendrier des collectes de la MRC de D'Autray est spécifiquement utilisé pour informer la population du territoire sur les bonnes pratiques en matière d'environnement. Disponible aux bureaux municipaux en version papier et via le site Web de la MRC en version électronique, cet outil est à la portée de l'ensemble des citoyens souhaitant l'acquérir.

PROGRAMME D'AIDE AU COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Chaque année, le service environnement offre aux D'Autréens des formations pour apprendre à se familiariser avec le compostage domestique dans chacun de ses pôles. Suite à ces soirées d'information, les citoyens peuvent se procurer un composteur domestique à moitié prix. En 2017, 62 personnes ont assisté aux formations et 37 composteurs ont été distribués.

PROGRAMME D'AIDE POUR L'UTILISATION DES COUCHES LAVABLES

En 2017, 46 familles ont bénéficié de la subvention de 100 $ pour l'utilisation de couches lavables.

L'AGRILE DU FRÊNE

Depuis 2016, la MRC de D'Autray fait partie de la zone réglementée pour l'agrile du frêne. En effet, l'agence canadienne d'inspection des aliments y a détecté l'insecte dans des pièges installés à Lavaltrie, Berthierville et Ville de Saint-Gabriel. Lors des vérifications effectuées par l'équipe du service environnement suite à des appels de résidents, aucun signe d'infestation par l'agrile du frêne n'a été observé. Les arbres ont cependant été recensés, décrits et géoréférencés afin de permettre un suivi rigoureux.

Crédit photo : Agence canadienne de l'inspection des aliments

Évaluation foncière

Les travaux d'évaluation foncière sont, en grande partie, impartis au Groupe Évimbec, dont les employés travaillent au centre administratif de la MRC. Toutefois, les travaux d'évaluation foncière relatifs à la production cartographique des matrices graphiques sont réalisés par une employée de la MRC, en occurrence Mme Johanne Sylvestre.

L'équipe du Groupe Évimbec responsable des travaux d'évaluation foncière de la MRC est composée de Mme Danielle Thibeault, chargée de projet, appuyée par Mmes Martine Roberge, Paulette Ladouceur, Lyne Chabot, de même que de MM. Marc St-Georges, Sylvain Giguère, Francis B. Beauregard et Martin Grenier.

STATISTIQUES DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

MUNICIPALITÉS	NOMBRE DE DOSSIERS	ÉTAT DES RÔLES D'ÉVALUATION DÉPOSÉS EN 2017	NOMBRE DE CERTIFICATS 2017
Saint-Ignace-de-Loyola	1 442	1re année	352
La Visitation-de-l'Île-Dupas	554	1re année	136
Sainte-Geneviève-de-Berthier	1 428	1re année	329
Berthierville	1 610	1re année	587
Lanoraie	2 726	2e année	723
Ville de Lavaltrie	5 881	1re année	1 114
Saint-Barthélemy	2 085	3e année	325
Saint-Cuthbert	1 556	1re année	292
Saint-Norbert	775	1re année	178
Saint-Gabriel-de-Brandon	2 760	2e année	785
Ville de Saint-Gabriel	1 629	2e année	444
Mandeville	3 527	1re année	709
Sainte-Élisabeth	855	2e année	157
Saint-Cléophas-de-Brandon	162	3e année	89
Saint-Didace	1 187	1re année	368
TOTAL	**28 177**		**6 588**

La cour municipale commune de la MRC de D'Autray est dirigée par Mme Céline Rousseau, greffière. Madame Rousseau est secondée par Mme Marie-Claude Chevalier, greffière-adjointe et perceptrice des amendes. Le juge officiant aux séances de la cour municipale a été Me Michel Moisan. La cour municipale tient ses auditions au centre administratif de la MRC au 550, rue De Montcalm à Berthierville.

Lors de l'émission de constats d'infraction, la cour municipale perçoit l'amende qui est assortie d'un montant pour les frais de cour. Ces frais servent à autofinancer les activités de la cour municipale, tandis que les amendes sont remises aux municipalités ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec (DPCP), selon l'origine de la poursuite. À la suite d'une entente avec le ministère de la Sécurité publique, la cour municipale traite les contraventions émanant de l'application du Code de sécurité routière (CSR) par les officiers de la Sûreté du Québec. En 2017, la cour municipale de la MRC de D'Autray a tenu 33 séances totalisant 67 heures d'audience et rendu 1 701 jugements. Les frais de cour perçus s'élèvent à 305 516 $. Des frais de 430 673 $ demeurent à percevoir.

RAPPORT DES ACTIVITÉS

POURSUIVANT	CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS			CHEMINEMENT DES CONSTATS			
	CSR-VHR	AUTRES CONSTATS	TOTAL	PAYÉS AVANT JUGEMENT	DOSSIERS AVEC DÉLAI ACTIF	DOSSIERS TRANSFÉRÉS À LA COUR	TOTAL
Procureur général du Québec	1 733	0	1 733	1 034	47	652	1 733
Saint-Ignace-de-Loyola	31	21	52	24	0	28	52
La Visitation-de-l'Île-Dupas	15	3	18	12	0	6	18
Sainte-Geneviève-de-Berthier	106	8	114	75	1	38	114
Berthierville	136	122	258	130	24	104	258
Lanoraie	70	89	159	80	19	60	159
Lavaltrie	570	301	871	598	45	228	871
Saint-Barthélemy	51	14	65	41	2	22	65
Saint-Cuthbert	83	21	104	41	0	63	104
Saint-Norbert	10	5	15	5	0	10	15
Saint-Gabriel-de-Brandon	97	22	119	67	1	51	119
Ville de Saint-Gabriel	89	78	167	76	10	81	167
Mandeville	33	11	44	23	2	19	44
Sainte-Élisabeth	53	8	61	36	0	25	61
Saint-Cléophas-de-Brandon	11	2	13	6	0	7	13
Saint-Didace	12	7	19	11	0	8	19
MRC (SSI)	0	19	19	8	1	10	19
Cours d'eau	0	11	11	3	0	8	11
TOTAL 2017	3 100	742	3 842	2 270	152	1 420	3 842
TOTAL 2016	4 070	833	4 903	2 973	266	1 664	4 903

POURSUIVANT	AMENDES (TOTAL DES DOSSIERS OUVERTS)		CHEMINEMENT DES DOSSIERS À LA COUR				
	PERÇUES AU 2017-12-31	À PERCEVOIR AU 2017-12-31	ACQUITTÉS / RETIRÉS	CONTESTÉS / COUPABLES	JUGEMENT PAR DÉFAUT	NON SENTENCÉS	TOTAL
Procureur général du Québec	175 215	320 246	16	151	291	194	652
Saint-Ignace-de-Loyola	5 985	6 336	3	5	7	13	28
La Visitation-de-l'Île-Dupas	2 464	1 500	0	1	4	1	6
Sainte-Geneviève-de-Berthier	10 675	13 080	0	9	14	15	38
Berthierville	31 800	55 068	3	25	53	23	104
Lanoraie	14 155	26 998	1	15	23	21	60
Lavaltrie	78 065	84 446	10	27	93	98	228
Saint-Barthélemy	11 580	72 072	0	8	8	6	22
Saint-Cuthbert	9 621	21 600	1	18	30	14	63
Saint-Norbert	2 337	1670	0	5	2	3	10
Saint-Gabriel-de-Brandon	24 533	16 037	5	16	28	2	51
Ville de Saint-Gabriel	18 924	57 370	3	15	35	28	81
Mandeville	10 115	15 759	3	5	5	6	19
Sainte-Élisabeth	7 916	8874	2	10	8	5	25
Saint-Cléophas-de-Brandon	968	3 925	1	0	2	4	7
Saint-Didace	3 721	485	0	2	2	4	8
MRC (SSI)	2 998	3 250	0	2	4	4	10
Cours d'eau	1 250	11 500	1	0	0	7	8
TOTAL 2017	**412 322**	**720 236**	**49**	**314**	**609**	**448**	**1 420**
TOTAL 2016	**482 552**	**651 977**	**73**	**437**	**616**	**538**	**1 664**

Service de transport

Le service de transport de la MRC de D'Autray est dirigé par M. Denis Bellerose, directeur. Monsieur Bellerose est secondé par Mme Josianne Marchand, Mme Josée Brisson, Mme Audrey Rainville et Mme Roxanne Claveau, agentes à l'information et répartitrices.

Les employés permanents supportent la totalité du service de transport adapté, de même que le service de transport collectif local (taxibus). Le service est aussi impliqué partiellement en ce qui concerne les circuits de transport en commun régionaux qui sont gérés par le CRTL.

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS

Une année au service de transport, c'est :	2016	2017	
	827 576	836 002	kilomètres parcourus par les différents taxis à contrat avec la MRC.
	43 050	44 034	appels téléphoniques entrants ou sortants.
	6 921	7 383	feuilles de route complétées par les transporteurs dont les informations sont vérifiées et compilées.
	1 397	1 731	reçus mensuels envoyés aux clients.
	180	174	factures de transporteurs, vérifiées et corrigées.
	140	171	demandes, plaintes, erreurs, traitées puis soumises au comité consultatif.

SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ

Le service de transport adapté est assuré par huit véhicules taxis réguliers et sept véhicules taxis pour les personnes handicapées. Les transporteurs principaux sont :

- Taxi Deschênes
- Taxi Brandon
- Taxi Lavaltrie
- Taxi Deco
- Taxi Dhouha Zoghlami
- Taxi Sonie Blémyr
- Taxi Alliés

STATISTIQUES DE TRANSPORT ADAPTÉ

	2015	2016	2017
Nombre de passagers transportés	34 199	33 580	32 772
Service régulier	27 839	27 015	26 372
Accompagnateurs	942	780	710
Services facturés	5 418	5 785	5 690
Nombre d'usagers admis au transport adapté au 31 décembre	863	858	889
Nombre de demandes reçues durant l'année	98	102	121
Nombre de réunions du comité admission	9	12	12
Budget*	725 780 $	735 260 $	659 548 $
Coût/déplacement	25,21 $	26,45 $	24,35 $

* Budget estimé 2017 dans budget 2018 / Nombre de passagers service régulier + accompagnateurs.

TRANSPORT COLLECTIF LOCAL

En 2017 le nombre de déplacements a atteint 20 871, soit une hausse de 20 % par rapport à 2016. Les trois principaux circuits (Brandon, Berthier et Lavaltrie-Lanoraie) on connu des hausses de 15 % à 30 %, toujours pour la même période.

STATISTIQUES DU TRANSPORT COLLECTIF

CIRCUIT	ANNÉE	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	TOTAL
Brandon	2017	258	311	367	288	270	247	403	333	216	243	441	422	**3 799**
	2016	156	103	127	210	198	215	293	312	257	272	322	320	**2 785**
Berthier	2017	692	817	819	632	751	711	746	805	701	858	783	672	**8 987**
	2016	696	672	665	600	689	643	503	643	739	639	729	681	**7 899**
Lavaltrie-Lanoraie	2017	459	534	623	653	659	548	587	612	675	794	937	776	**7 857**
	2016	654	695	670	634	550	544	407	375	487	386	500	443	**6 345**
St-Gabriel Berthier	2017	0	3	4	2	2	0	2	2	0	0	7	4	**26**
	2016	1	2	4	2	0	14	4	2	5	4	4	4	**46**
138	2017	16	21	18	14	18	16	13	16	21	19	20	11	**203**
	2016	18	18	29	31	17	19	11	**18**	**43**	**30**	**24**	**14**	**272**
TOTAL	2017	1 425	1 686	1 831	1 589	1 700	1 522	1 751	1 768	1 613	1 914	2 188	1 885	20 872
	2016	1 525	1 490	1 495	1 477	1 454	1 435	1 218	1 350	1 531	1 331	1 579	1 462	17 347

TRANSPORT EN COMMUN RÉGIONAL

Les circuits de transport en commun régional étaient gérés en 2017 par le CRTL puis, à partir du mois de juin, par l'ART de façon intérimaire. La MRC de Joliette a été mandatée par l'ART pour en assumer la gestion quotidienne.

STATISTIQUES DE TRANSPORT EN COMMUN RÉGIONAL

CIRCUITS	ACHALANDAGE			
	2017	2016	2015	2014
31	5 216*	5 574*	5 880*	5 379*
138-131	10 636	11 579	12 043	13 316
2	N/D	N/D	6 275	8 234
TOTAL	15 852	17 153	26 929	25 829

Service de sécurité incendie

Le Service de sécurité incendie (SSI) de la MRC de D'Autray est composé de treize (13) des quinze (15) municipalités de la MRC qui ont regroupé leurs ressources afin de rencontrer ce défi, soit : Berthierville, La Visitation-de-l'Île-Dupas, Lavaltrie, Lanoraie, Mandeville, Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert, Saint Didace, Ville de Saint-Gabriel, Saint-Ignace-de-Loyola, Saint-Norbert, Sainte-Élisabeth et Sainte Geneviève-de-Berthier.

L'année 2017 a été marquée par des évènements en matière de sécurité civile qui ne sont pas comptabilisés dans ce rapport, mais qui ont eu pour incidence de mobiliser plusieurs ressources du service incendie et de retarder certaines activités prévues au schéma de couverture de risques incendie. Également, l'année 2017 fut l'année de l'adoption d'un nouveau schéma de couverture de risques. Celui-ci est entré en vigueur le 25 octobre 2017 après l'attestation de sa conformité par le ministre de la Sécurité publique le 28 juillet 2017.

Ce fut encore une fois, une année très active pour le SSI. Plusieurs dossiers ont été menés à terme, que ce soit, la formation continue des pompiers et des officiers ainsi que le prochain véhicule d'élévation et la mise en service du nouveau véhicule hors route.

Les prochains tableaux présentent les statistiques et les activités pour l'année 2017 ainsi que l'analyse des incidents concernant les feux de bâtiments, permettant ainsi de cibler nos sujets de prévention pour l'année 2018.

Nombre d'appels par municipalité

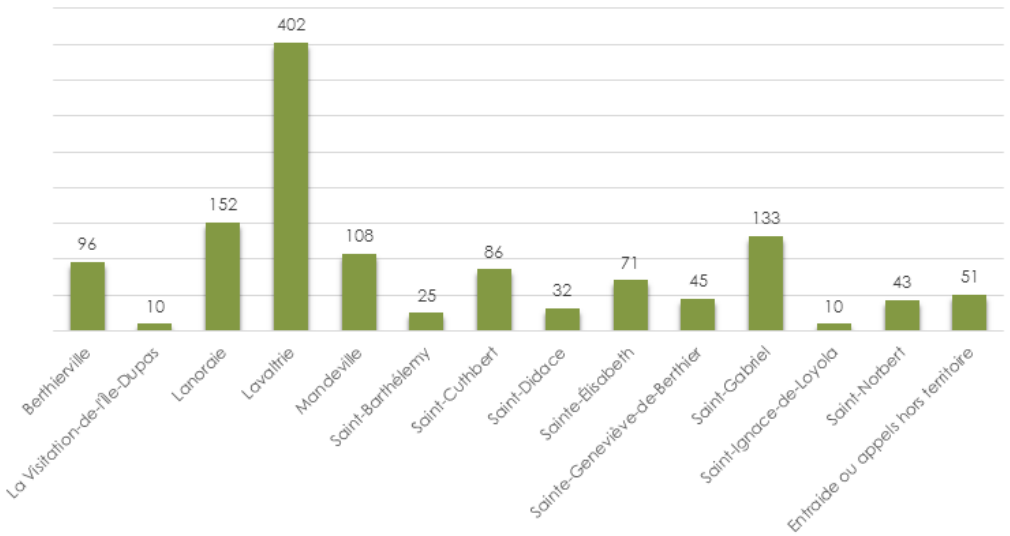

Causes d'incendie regroupées

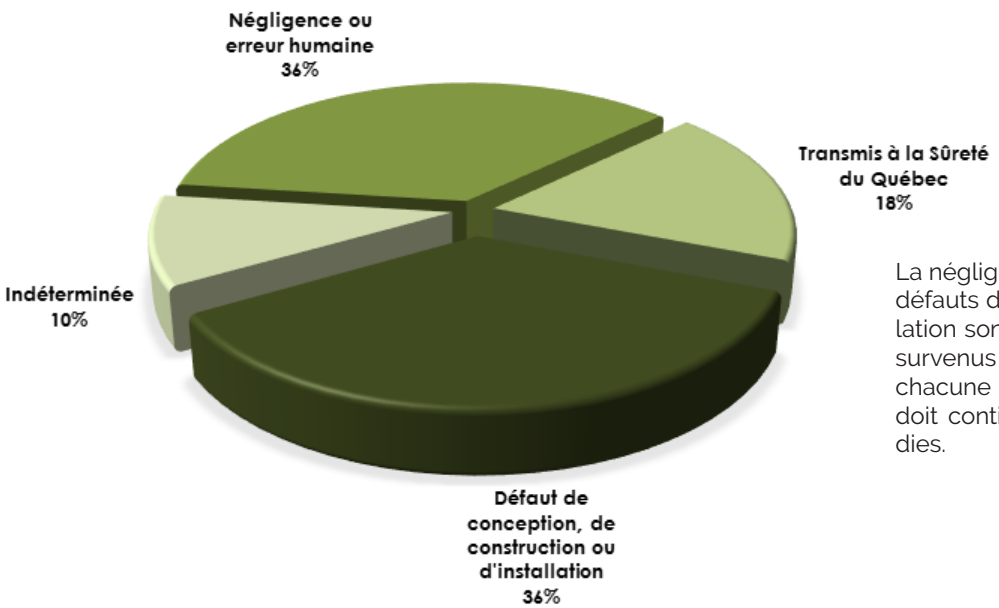

La négligence et les erreurs humaines ainsi que les défauts de conception, de construction ou d'installation sont les deux principales causes d'incendies survenus en 2017, soit 36 % respectivement pour chacune d'elles. Le travail d'éducation du public doit continuer afin de réduire ce nombre d'incendies.

Statistiques par code d'appel et comparatif

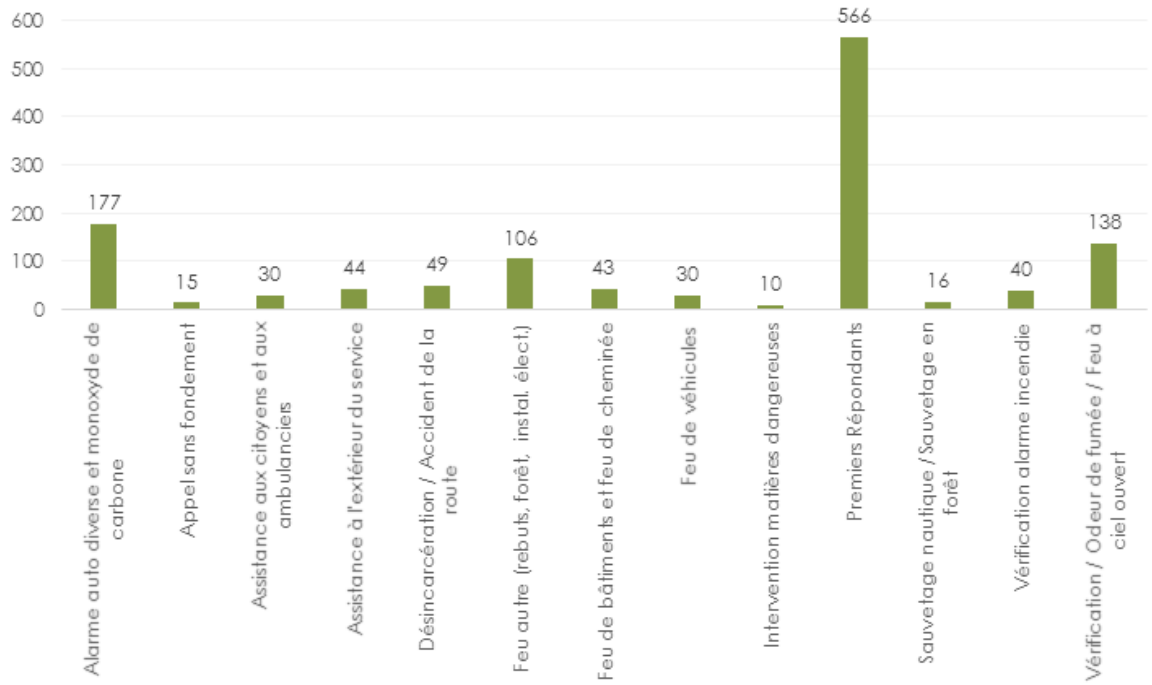

Le nombre d'incendies de bâtiments totaux en 2017 est de 43. En 2016, ce nombre était de 51. Il s'agit de 8 incendies de moins, soit 16 %. Les 4 feux de cheminée sans pertes sont inclus dans ces résultats. Il y a donc 39 incendies de bâtiments.

Statistiques des appels de Premiers Répondants

En 2017, 566 interventions ont été des appels de Premiers Répondants. Le tableau suivant vient préciser en détail la nature de ces appels. 47 d'entre eux concernent des arrêts cardiaques ou respiratoires.

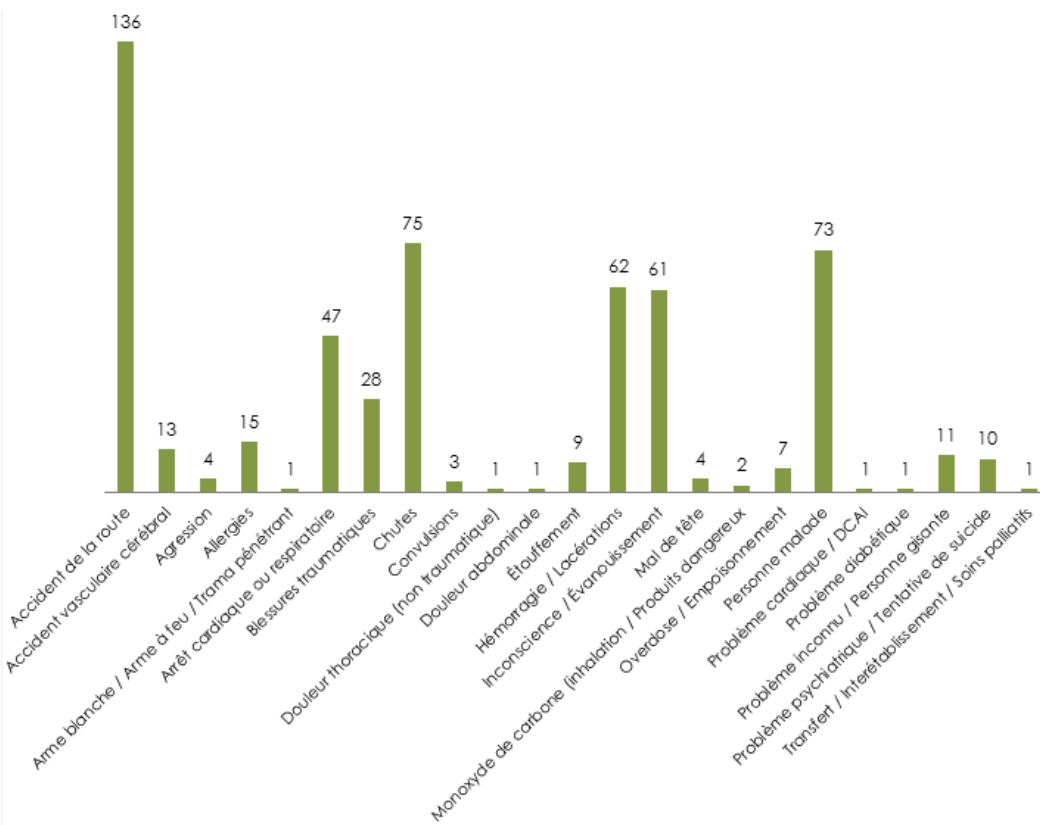

PERTES MATÉRIELLES

MUNICIPALITÉS	PERTES TOTALES	PERTES PAR HABITANT 2017 ($/hab.)	PERTES PAR HABITANT 2016 ($/hab.)	PERTES PAR HABITANT 2017 EXCLUANT DOSSIERS TRANSMIS À LA SQ ($/hab.)
Lanoraie	2 000 $	0,39 $	108,46 $	0,39 $
Lavaltrie	274 300 $	19,48 $	118,56 $	19,11 $
Saint-Barthélemy	0 $	0 $	53,46 $	0 $
Saint-Cuthbert	761 800 $	347,70 $	0,92 $	347,70 $
Saint-Norbert	219 450 $	175,98 $	0 $	175,98 $
Ville de Saint-Gabriel	67 600 $	21,18 $	14,11 $	21,18 $
Mandeville	196 800 $	34,29 $	42,89 $	33,15 $
Sainte-Élisabeth	219 000 $	143,80 $	89,52 $	143,14 $
Saint-Didace	6 500 $	4,86 $	98,50 $	4,86 $
Berthierville	277 025 $	65,52 $	27,29 $	59,24 $
Saint-Ignace-de-Loyola	204 000 $	82,29 $	0,82 $	0 $
Sainte-Geneviève-de-Berthier	2 500 $	0,93 $	290,37 $	0,93 $
La Visitation-de-l'Île-Dupas	0 $	0 $	0 $	0 $
TOTAL	**2 230 975 $**	**47,15 $**	**80,78 $**	**42,01 $**

CLASSIFICATION DES IMMEUBLES ET PROGRAMME DE VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

MUNICIPALITÉS	CATÉGORIES DE RISQUES					VISITES DE PRÉVENTION DANS LES IMMEUBLES À FAIBLE RISQUE	
	TRÈS ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN	FAIBLE	TOTAL	NOMBRE DE RÉSIDENCES	RÉSIDENCES VISITÉES
Lanoraie	12	107	92	1 912	2 123	1 801	285
Lavaltrie	19	133	281	4 631	5 064	4 504	631
Saint-Barthélemy	7	76	80	1 101	1 264	947	146
Saint-Cuthbert	9	75	88	925	1 097	768	122
Saint-Norbert	4	45	41	473	563	391	68
Ville de Saint-Gabriel	17	52	159	997	1 225	959	160
Mandeville	2	21	55	2 105	2 183	1 980	268
Sainte-Élisabeth	5	94	63	559	721	465	81
Saint-Didace	2	29	16	604	651	535	163
Berthierville	26	108	286	915	1 335	902	117
Saint-Ignace-de-Loyola	3	16	46	1 020	1 085	957	124
Sainte-Geneviève-de-Berthier	2	75	67	902	1 046	833	105
La Visitation-de-l'Île-Dupas	1	18	16	361	396	310	44
TOTAL	**109**	**849**	**1 290**	**16 505**	**18 753**	**15 352**	**2 314**

Le programme de vérification des avertisseurs de fumée d'une durée de 7 ans s'est poursuivi en 2017. Le programme de prévention additionnelle est en vigueur dans les municipalités de Saint-Didace et dans la portion nord de Saint-Barthélemy. Nous avons remis 464 avertisseurs de fumée et 190 piles au total. Il y avait 22 résidences qui n'avaient aucun avertisseur de fumée présent.

STATISTIQUES SUR LES FEUX DE BÂTIMENTS

33 incendies sur 41 sont en milieu résidentiel. Cinq feux dans des garages résidentiels et un feu de cabanon sont comptabilisés dans ce nombre. On peut noter une diminution de feux de bâtiments résidentiels passant de 39 à 33. Il s'agit d'une diminution de 15 % par rapport à 2015. Nous verrons dans le prochain tableau les causes de ces 41 incendies. Notez que 11 de ces incendies ont été transmis à la police pour enquête, soit 27 %.

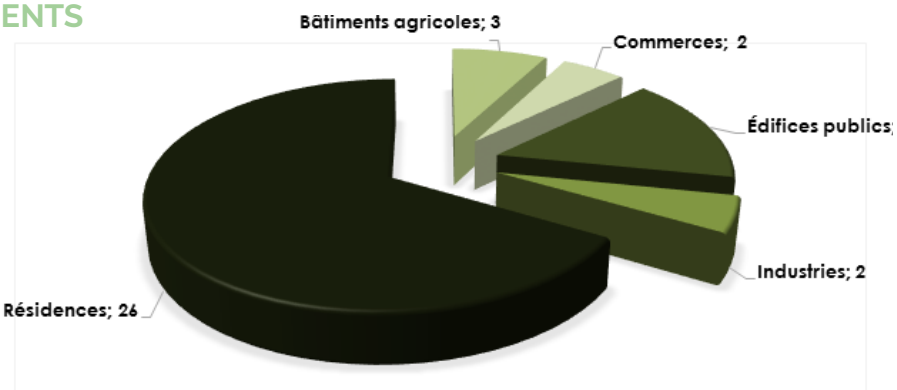

STATISTIQUES SUR LES INSPECTIONS DE PRÉVENTION

Il y a eu 1 120 interventions du bureau de prévention en 2017. Notez que ces nombres ne tiennent compte que des premières visites et inspections; ils ne tiennent pas compte des réinspections et suivis de dossiers qui comportent, dans plusieurs cas, plusieurs visites..

L'objectif prévu au schéma de couverture de risques concernant la réalisation des inspections des risques plus élevés a été atteint à 78 %.

MUNICIPALITÉS	INSPECTION DES RISQUES PLUS ÉLEVÉS SOUS-TOTAL	AUTRES INSPECTIONS ET DEMANDES SOUS-TOTAL	TOTAL
Lanoraie	34	83	117
Lavaltrie	60	163	223
Saint-Barthélemy	25	46	71
Saint-Cuthbert	24	52	76
Saint-Norbert	12	32	44
Ville de Saint-Gabriel	57	73	130
Mandeville	14	70	84
Sainte-Élisabeth	28	31	59
Saint-Didace	11	23	34
Berthierville	59	97	156
Saint-Ignace-de-Loyola	9	35	44
Sainte-Geneviève-de-Berthier	18	35	53
La Visitation-de-l'Île-Dupas	8	21	29
TOTAL	359	761	1 120

STATISTIQUES SUR LES PROGRAMMES DE SENSIBILISATION DU PUBLIC

PROGRAMMES	NOMBRE	CLIENTÈLE-CIBLE	NOMBRE DE PERSONNES RENCONTRÉES
Visite de garderies (à la caserne ou aux garderies)	8	Enfants	145
Visite des écoles (à la caserne ou aux écoles)	16	Étudiants	2 676
Portes ouvertes à la semaine de prévention	9	Population en général	524
Thématiques réalisées par les pompiers auprès des groupes communautaires, des clubs optimistes et autres	8	Camp de jour, Âge d'or,	301
Kiosques dans les endroits publics	11	Population en général	ND
Formation d'extincteurs portatifs	4	Personnel d'usines et RPA	52
Présentation dans les RPA	1	Résidents de RPA	100

Développement Économique D'Autray est dirigé par Bruno Tremblay, également directeur général de la MRC. L'équipe du service se compose des personnes suivantes : Krystel Charbonneau, conseillère en financement d'entreprises, Katy Dénommée, conseillère en développement entrepreneurial, Mélissa Lapierre, conseillère - services aux entreprises, Joelle Paiement, agente de développement local, Marie-Julie Asselin, agente de développement culturel et deux employés à temps partagé avec la MRC, soit Josée Rondeau, adjointe à la direction et Sébastien Proulx, agent de communication. Mme Mélissa Lapierre est entrée en fonction comme directrice générale le 8 janvier 2018 en remplacement de monsieur Tremblay.

SOUTIEN PROFESSIONNEL

Nos entreprises disposent d'un soutien professionnel de qualité afin que leurs projets se réalisent et deviennent des succès. En 2017, **149 idées d'affaires ou projets** ont bénéficié du soutien professionnel de l'équipe de Développement Économique D'Autray.

RÉPARTITION PAR TYPES DE PROJETS

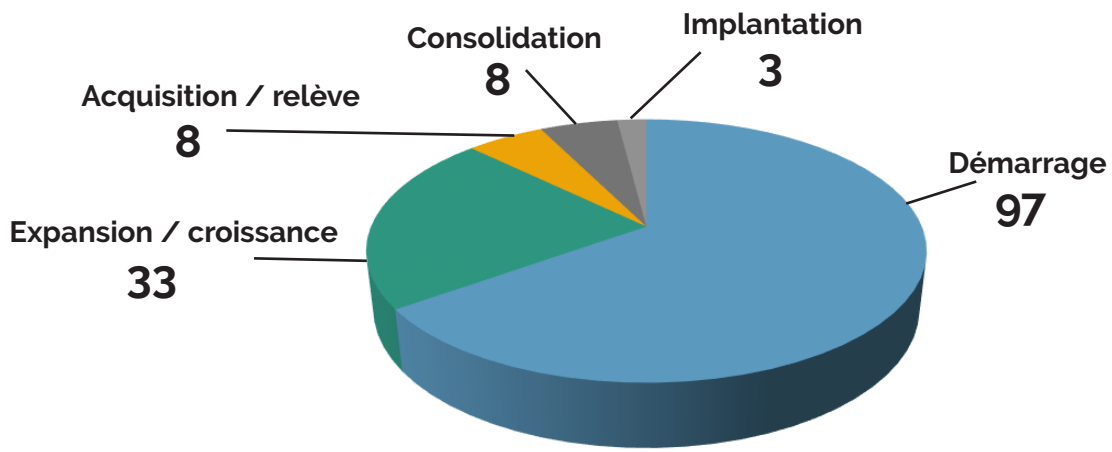

RÉPARTITION PAR SECTEURS

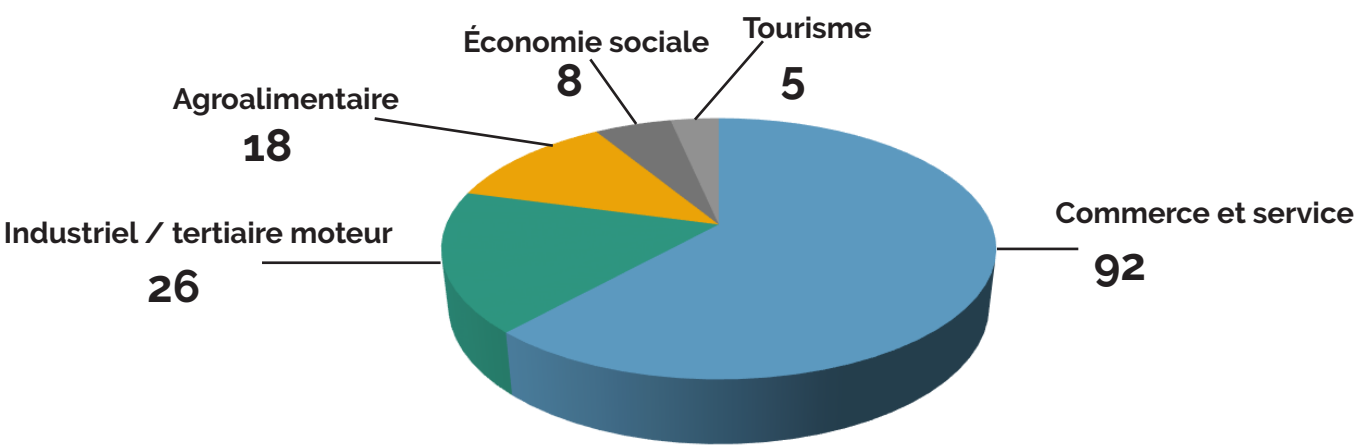

MESURE DE SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME

Coordonné par la MRC, ce programme d'Emploi-Québec vise à soutenir techniquement et financièrement des promoteurs admissibles à cette mesure dans leur processus de création d'une nouvelle entreprise. En 2017, **onze entreprises ont été créées**, engendrant onze emplois. Ces démarrages ont généré des investissements de 146 900 $.

SOUTIEN FINANCIER

	NOMBRE DE PROJETS AUTORISÉS	MONTANT DÉBOURSÉ
PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES	11	66 000 $
PROGRAMME D'AIDE À L'ÉMERGENCE DE PROJETS D'ENTREPRISES	2*	
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT / DE SOLIDARITÉ (FLI/FLS)	8	238 800 $

*Déboursés en 2018

EFFET DE LEVIER

	INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS	CRÉATION D'EMPLOIS	MAINTIEN D'EMPLOIS
STA	146 900 $	11	0
SOUTIEN PROFESSIONNEL	3 037 465 $	51	105
SOUTIEN FINANCIER	4 352 497 $	8	91
TOTAL	**7 536 862 $**	**70**	**196**

DÉFI OSENTREPRENDRE

Pour l'édition 2017, DÉA a maintenu son implication dans l'organisation de la finale locale et régionale de ce concours. Cinq entreprises de la MRC de D'Autray ont participé à la finale régionale, Ferme Jalie (Sainte-Élisabeth), Les Jardins de l'Île-Dupas (La Visitation-de-l'Île-Dupas), Chef canin (Lavaltrie), Gîte de l'Abondance (Mandeville) et ConsulTerre (Lavaltrie). Ce concours souligne les efforts de nouvelles entreprises, l'entrepreneuriat féminin ainsi que les projets entrepreneuriaux en milieu scolaire.

SÉANCES D'INFORMATION SUR LE DÉMARRAGE D'ENTREPRISE

Cette formation offerte par DÉA vise à informer la population des démarches à suivre pour créer une nouvelle entreprise. Au total, **64 participants** ont assité à l'une des **9 séances d'information** organisées.

TABLE RH DE D'AUTRAY

DÉA a de nouveau agi à titre de coordonnateur administratif et lieu d'accueil des activités issues de la Table RH de D'Autray. Sous forme de rencontre d'échanges entre les dirigeants, la Table RH de D'Autray favorise de meilleures pratiques en matière de gestion des ressources humaines. Quatre rencontres se sont tenues en 2017, vingt entreprises s'y sont présentées.

AXÉ-COMPÉTENCES D'AUTRAY

Proposée par le Centre local d'emploi de Berthierville (CLE), Développement Économique D'Autray (DÉA), la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de D'Autray-Joliette et le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec, Axé-Compétences D'Autray est une initiative de partenariat en matière de développement des compétences des entrepreneurs de la MRC de D'Autray. Neuf formations ont eu lieu, **quatre-vingt-dix-sept participants** en ont bénéficié. Le 14 novembre 2017, la salle Jean Coutu du Centre sportif et culturel de Brandon a accueilli la quatrième édition du souper tournant organisée par Axé-Compétences D'Autray en collaboration avec les Chambres de commerce Brandon et de Berthier/D'Autray ainsi que le Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie. En participant à l'événement, pas moins de 96 personnes du milieu des affaires ont confirmé leur volonté de contribuer au développement économique du territoire.

IMPLICATIONS ET PARTENARIATS

Socio-économique

- Conseil d'administration de Lanaudière Économique
- Comité industriel de Brandon
- Conseil d'administration de la Chambre de commerce Brandon
- Place aux jeunes D'Autray
- Comité local en développement social
- Conseil d'administration de la Table régionale de l'économie sociale de Lanaudière
- Membre de l'Association des professionnels en développement économique du Québec
- Comité de suivi de la Coopérative jeunesse de service de Lavaltrie
- Comité de suivi de la Coopérative jeunesse de service de Brandon

Touristique

- Comité du Chemin du Roy
- Comité d'analyse du FDOTL
- Comité de notoriété de Tourisme Lanaudière
- Comité de promotion des Destinations plein air
- Ouverture estivale des églises du Chemin du Roy
- Comité pour la mise en place d'un relais d'information touristique

COMITÉ DE PLANIFICATION INDUSTRIELLE DU PÔLE BERTHIER

En 2017, des élus des six municipalités du pôle Berthier ainsi que des acteurs du développement économique de la MRC de D'Autray ont participé à des rencontres dont l'objectif était de démarrer un processus de planification industrielle du pôle concerné. Supportés par l'équipe de professionnels de Développement Économique D'Autray, ces participants sont unis par l'intérêt commun d'implanter de nouvelles entreprises dans le pôle Berthier et créer des emplois. Une firme a été mandatée d'assurer la réalisation d'une étude. L'ouvrage donne une vue d'ensemble sur la situation actuelle. Il documente les tendances actuelles en matière de développement industriel; définit le profil industriel, réglementaire et socioéconomique du pôle; inventorie l'immobilier industriel (terrains et bâtiments); analyse les parcs industriels avoisinants tout en ciblant les complémentarités; caractérise le tissu industriel en faveur du positionnement des entreprises locales et identifie certaines opportunités.

PROJETS SOUTENUS PAR LA POLITIQUE DE PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC

Programme de mise en valeur et entretien des infrastructures récréotouristiques

PROJET	PROMOTEUR	MONTANT
Agrandissement	Coopérative de solidarité du Café culturel de la Chasse-galerie	30 000 $
Entretien et conservation des équipements et infrastructures à la halte routière	Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier	20 000 $
Ajout d'une toile solaire	Municipalité de Lanoraie	4 109, 55 $
Restauration de la Maison Rosalie-Cadron	Maison Rosalie-Cadron	902,92 $
TOTAL		**55 012,47 $**

Programme d'aide pour la promotion touristique

PROJET	PROMOTEUR	MONTANT
Promotion de l'édition 2017	Mandeville, une histoire	4 689,98 $
Promotion de la Roulotte de Paul Buissonneau	Ville de Saint-Gabriel	10 000 $
Promotion du Festitrad	Ville de Saint-Gabriel	10 000 $
TOTAL		**24 689,98 $**

Programme d'aide au développement d'infrastructures d'accueil industrielles et technologiques

PROJET	PROMOTEUR	MONTANT
Promotion et positionnement stratégique du parc d'affaires de Lavaltrie	Ville de Lavaltrie	15 750 $
Mise sur pied d'un technocentre	Ville de Lavaltrie	50 000 $
TOTAL		**65 750 $**

Le TechnoCentre de Lavaltrie

La Roulotte de Paul-Buissonneau

Programme d'appui aux projets et aux événements récurrents

Projet	Promoteur	Montant
Coopérative jeunesse de services Brandon	Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette	1 000 $
Coopérative jeunesse de services Lavaltrie	Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette	1 000 $
Mandeville, une histoire	Municipalité de Mandeville	1 000 $
Festival Rythmes et courant	Café culturel de la Chasse-galerie	2 000 $
Ateliers de pêche	Académie de pêche du Lac Saint-Pierre	2 000 $
Festival Au Rythme du country	Les productions Au Rythme du country	2 000 $
Rallye historique	Société d'histoire de Lanoraie	2 000 $
Le défi à pied levé	Ville de Lavaltrie	1 000 $
Séjour migratoire	Carrefour jeunesse emploi de D'Autray-Joliette	1 000 $
Fête Halloween	Ville de Lavaltrie	1 000 $
Berthi & Broue	Chambre de commerce et d'industrie Berthier/D'Autray	1 000 $
Les Péchés mignons	Municipalité de Lanoraie	1 000 $
Les Promenades du dimanche	Municipalité de Lanoraie	1 000 $
Spectacles au belvedère Jacques-Lavallée	Ville de Berthierville	1 000 $
Camp de vacances	Académie de pêche du Lac Saint-Pierre	1 000 $
Hommage à Réjean Ducharme	Corporation du patrimoine de Berthier	1 000 $
Féérie d'hiver	Ville de Lavaltrie	1 000 $
Les Floconnades	Cible Famille Brandon	1 000 $
Total		21 000 $

Le Festitrad de la Ville de Saint-Gabriel

Programme d'aide aux collectivités rurales

Projet	Promoteur	Montant
Parc multigénération	Municipalité de Mandeville	5 809,17 $
Aménagement pour spectacle	Municipalité de Mandeville	21 059,40 $
Clinique de pêche blanche	Académie de pêche du Lac Saint-Pierre	12 500 $
PEP Brandon	Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette	24 000 $
Une ville engagée, une école qui rayonne	Fondation Santé MRC de D'Autray	29 268 $
Positionnement stratégique	Ville de Lavaltrie	10 000 $
Halte repos sur le sentier récréatif	Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon	3 690,10 $
Promotion des entreprises	Chambre de commerce Brandon	5 957,05 $
Mise sur pied d'un technocentre à Lavaltrie	Technocentre Lavaltrie	50 000 $
Marché fermier	Municipalité de Saint-Norbert	7 737,69 $
Équipe de junior AAA	Centre sportif et culturel de Brandon	27 000 $
Randonnée des Super Héros	Ville de Lavaltrie	1 777, 50 $
Une première année d'opération	Maison des aînés de Lavaltrie	45 000 $
Camp de jour intégré	Association des personnes handicapées secteur Berthier	48 178 $
Salon de l'emploi le Jour J	Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette	2 500 $
Ajout d'une toile solaire	Municipalité de Lanoraie	3 600 $
Parc Joannie Rochette	Club des loisirs de l'Île-Dupas	4 464,20 $
Nichoir à hirondelles	Municipalité de La Visitation-de-l'Île-Dupas	464, 20 $
Revitalisation du centre-ville	Ville de Saint-Gabriel	15 649,50 $
Aire d'accueil à la plage	Ville de Saint-Gabriel	12 598,50 $
Ma cour, ma source de plaisir	École primaire de la Source D'Autray	12 000 $
Revitalisation du centre-ville	Ville de Berthierville	14 656,91 $
Relais d'information touristique à la halte routière	Tourisme Lanaudière	39 500 $
Projet pilote de compost	MRC de D'Autray	46 290 $
Aire d'accueil publique	Municipalité de Sainte-Élisabeth	21 923 $
Semaine québécoise des rencontres interculturelles	Action Famille Lavaltrie	5 000 $
Plan marketing	Centre d'action bénévole D'Autray	7 920 $
Réaménagement de la bibliothèque	Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier	26 457 $
Centre-ville en fête	Les Productions festives	2 500 $
Mise sur pied du regroupement d'affaires	Les Gens d'affaires de Lanoraie	11 400 $
Loisirs parascolaires	Municipalité de Saint-Didace	30 000 $
Agrandissement de la Chasse-galerie	Coopérative de solidarité du Café culturel de la Chasse-galerie	20 000 $
Total		568 901,22 $

Municipalité régionale de comté de D'Autray

550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0
Téléphone : 450 836-7007
Télécopieur : 450 836-1576
www.mrcautray.qc.ca